



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 23 juin 2023 à 18 h 00
ORDRE DU JOUR

- 1- Validation de la nomenclature M57
- 2- Règle et durée d'amortissement M57
- 3- Approbation du règlement budgétaire et financier
- 4- Approbation de l'avenant de la convention Bourg Centre Occitanie
- 5- Recrutement de personnel non titulaire à titre saisonnier
- 6- Recrutement emploi permanent à temps non complet
- 7- Approbation du renouvellement de la convention relative à la mise en œuvre d'interventions durant le temps scolaire avec l'association COPASANA
- 8- Lancement d'une étude mobilité et stationnement
- 9- Tarifs 2023 restauration du village de vacances La Pommeraie